

Demandes / remarques habitants	Réponses ou Actions mise en place
Mme Farret, Présidente de l'Association Vaularon Yvette Frileuse signale que le flux de circulation de la route de Chartres a été dévié sur le quartier Paris Chevreuse. Le feu à récompense est-il bien réglé ?	Monsieur le Maire a demandé aux services de vérifier le feu. Celui-ci est bien réglé en terme de prise de vitesse. Même avec la 2e tranche des travaux terminés, les automobilistes ont l'air de continuer à passer par le quartier Paris Chevreuse pour gagner du temps (travaux tranche 3, embouteillages et feux répétés sur la route de Chartres)
Le "cédez le passage" devant la grande maison n'est pas toujours respecté.	Les usagers n'ont pas encore tous pris l'habitude de laisser le passage aux automobilistes qui viennent de Gif et de la Hacquinière favorisant l'accès à la voie Kastler.
Le nouveau rond-point route de Chartres intersection rue de Montjay est fort déplaisant. Au lieu du goudron, il y aurait pu avoir un peu de verdure.	Monsieur le Maire indique les travaux sont réalisés par le Conseil départemental de l'Essonne mais qu'il a demandé aux services municipaux de lui faire des propositions de fleurissement. Depuis des pavés ont été posés par le Conseil départemental qui le rendent moins déplaisant.
Le nouveau système de ramassage de encombrants y a-t-il un bilan ?	Monsieur le Maire rappelle que le SIOM a mis à l'essai le ramassage des encombrants sur rendez-vous. Ce système permet de répondre aux besoins des habitants et de ne pas attendre le mois suivant lorsqu'on a des objets encombrants. Il a également l'avantage de ne plus attirer les marodeurs qui tournaient en ville les jours de ramassage indiqués dans le magazine municipal. Les retours sont plutôt bons et les utilisateurs satisfaits. Certaines personnes sont surprises que le SIOM ne collecte pas les D3E (appareils électriques type : cuisinière, lave-vaisselle, frigo...). Pour rappel ce type d'objets n'est plus collecté depuis 2010. Ils doivent être remis au vendeur en cas d'achat de nouveau matériel ou emportés au Centre Technique Municipal (ouvert tous les matins du lundi au vendredi).
Chemin qui longe le tennis. Serait-il possible de le refaire. Le goudron a laissé place à la végétation et même si les services municipaux ont taillé les branches le passage reste difficile	Monsieur le Maire a demandé aux services de se rendre sur place pour voir ce qu'il est possible de faire.
Le panneau Commandant Robin a disparu du rond-point à l'intersection route de Chartres / rue de Montjay depuis les travaux	Les services du Conseil départemental ont été prévenu. Le panneau va être recommandé et reposé.
Un riverain indique que les compteurs "fibre" sont à hauteur d'hommes dans la rue. Ils pourraient facilement être détériorés.	Un signalement a été fait à Caps Très Haut Débit
Serait-il possible d'installer un miroir route de Chartres au niveau des intersections rue du Vaularon et rue du Centre car les voitures en stationnement et la végétation gênent la visibilité ?	La pose du miroir devrait se faire de l'autre côté de la voie pour être utile aux usagers. Celle-ci est sur la commune de Gometz.
Une habitante demande si la délibération concernant les personnes à mobilité réduite est bien passée en conseil municipal ?	Oui cette délibération a été passée lors du conseil de septembre 2015 (voir annexe 2).
A-t-on des nouvelles concernant la réouverture du café de la Hacquinière	Une promesse de vente devrait être signée durant l'été pour une réouverture au plus vite.
Une riveraine rappelle à Monsieur le Maire qu'il s'était engagé à remplacer la colonne aérienne pour l'apport du verre par un conteneur enterré aux bas des Fauvettes. Qu'en est-il ?	Monsieur le Maire confirme que le SIOM a réalisé un marché pour remplacer ou compléter les colonnes à apport volontaire sur le territoire du SIOM. Une vérification a été faite auprès du service compétent au SIOM. Il a bien été demandé un conteneur enterré au bas des fauveltes. Les services devront vérifier avant sa pose que les réseaux enterrés ne gêneront pas son installation.
Une révision du PLU est-elle prévue suite à la loi ALUR	Monsieur le Maire confirme qu'une révision du PLU est bien prévue et que la première réunion publique aura lieu le jeudi 30 juin à 20h30 salle du Conseil municipal en présence du Cabinet Espace Ville qui nous accompagnera durant cette révision. Vous pouvez retrouver les différentes dates de la révision sur le site internet de la ville : http://www.bures-sur-yvette.fr/IMG/pdf/plu_re_union_publique_bures_du_30_06_2016.pdf